COMPTE-RENDU
AUDIENCE SPL DU 29 JUIN 2018

Réunis en HMI intersyndicale « Spéciale SPL » le 15 juin 2018, les agents du SPL ont décidé d'adresser une lettre ouverte pétition au Directeur Régional, demandant une audience afin de faire part de leurs interrogations et de leurs inquiétudes quant à l'avenir du SPL.

Signée par 109 agents de tous les services du SPL, cette pétition a été remise par une délégation de 34 agents, soutenue par les 3 organisations syndicales, à la Direction le 20 juin 2018.

La direction a décidé d'organiser cette audience en 2 fois matin et après-midi dans l'amphi, par ordre alphabétique (A-K le matin, L-Z l'après-midi) pour des questions de sécurité. A l'avenir, la salle de réunion située à St Sulpice, permettant la tenue d'une réunion unique, pourrait être utilisée.

C'est dans ces conditions particulières que le DRFIP a répondu aux questions soulevées par les agents du SPL.

AUDIT

Le DRFIP accède aux demandes des agents :

- communication de la lettre de missions
- remise du cahier des charges
- présentation des conclusions de l'audit courant septembre/ octobre (travaux achevés le 14 juillet, contradictoire durant l'été)

Le DRFIP a précisé que les audits internes avaient lieu de manière régulière. Chaque année, un ou deux services font l'objet d'un audit dont l'objectif est d'identifier les points forts et les points faibles, permettant ainsi de définir les mesures à mettre en œuvre.

EFFECTIFS

Le DRFIP a reconnu que depuis sa création, la DRFIP subit des suppressions d'emplois importante. La baisse, constante, significative, est en cohérence avec les baisses supportées par les autres services. La baisse est homogène entre métiers Gestion Publique et Filière Fiscale. Toujours selon le DRFIP, les suppressions d'emplois sont positionnées de la moins mauvaise façon.

En outre, pour le DRFIP, depuis 2012, les modifications de process, notamment la dématérialisation (contrôles, hiérarchisation, automatisation des fonctions) auraient permis d'alléger la charge de travail et serviraient de justificatif à la baisse des effectifs et aux suppressions d'emplois.

Cette année, il y a 45 départs du SPL et les arrivées ne les compenseront pas. Il y aura un déficit de -12 agents au 1er septembre 2018 (2A, 5B et 5C) !

Tous les services sont en sous-effectif. La gestion « raisonnée » de la pénurie ne peut servir d'argument. La Direction prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : surcharge de travail, stress, souffrance au travail…

SERVICE DLP PP

Ce service disparate résulte du départ de la Dépense Ville de Paris au SFACT à Bédier. Le service DLP (Dépenses locales de Personnel) s'est ainsi vu augmenté du secteur dépense PP (préfecture de Police) et des 2 collègues du Pôle Règlement en charge des opérations comptables pour la Dépense PP et le service DLP.

Cette association a posé plus de problèmes pour les agents qu'elle n'en a réglés. Conséquence : sur les 4 collègues de PP et Pôle règlement, 3 collègues partent en mutation au 1er septembre 2018. Comme solution, la Direction a donc décidé de rattacher le Pôle règlement à la division Certification des comptes et Comptabilité, les tâches du Pôle règlement s'apparentant plus à de la comptabilité qu'à du visa.

La direction a déclaré que les postes du secteur PP seront pourvus de 2 arrivées au 1er septembre 2018.

La Direction s'est engagée à :

- faire bénéficier ces 2 collègues de formations adéquates,
- remplacer le chef de service au 1er septembre 2018.

Par ailleurs, la Direction a réaffirmé le maintien des 2 secteurs dédiés « Paye » et « Oppositions » conformément à la revendication des agents, sans pour autant s'engager à ce que tous les départs soient remplacés.

INFORMATIQUE

L'informatique a du mal à répondre aux besoins des agents. Le DRFIP a rappelé le constat fait par la Cour des Comptes, faisant état d'une « dette technique » :

- ROXY (pièces jointes des recettes) a fait l'objet d'une amélioration récente.
- ATLAS (consultation des pièces jointes) rencontre de lourds problèmes.

Le DRFIP s'est engagé à effectuer une saisine au plus haut niveau du Bureau CL2C. Malheureusement, il est à craindre que cela n'entraîne pas une réponse suffisante en qualité et rapidité. Combien de fois les agents ont été confrontés à des problèmes qui n'ont pas été anticipés ou résolus en amont !!!

La Direction Générale supprime des emplois au nom d'une sacro-sainte modernisation mais s'avère incapable de doter les agents des outils nécessaires au bon exercice de leurs missions.

SFACT Bédier

Les témoignages poignants des collègues du SFACT ont absolument contredit les propos du directeur selon lesquels le SFACT serait un succès regardé avec beaucoup d'intérêt par les autres métropoles comme Bordeaux, Lyon etc...Il y a, selon lui, des difficultés mais l'on ne peut pas parler d'échec….d'autant qu'en l'absence de chiffres, le manque de retour ne permet pas aujourd'hui d'en tirer un bilan qualitatif.

Pour autant, il n'a pas occulté les difficultés rencontrées au SFACT :

- sensibilité et culture comptable de la Ville de Paris insuffisantes. Ce chantier sera une priorité par la mise en place d'actions de sensibilisation afin que soient prises en compte les préoccupations du comptable,
- relations interpersonnelles difficiles : cette problématique sera ajoutée à l'ordre du jour du comité Ville de Paris du 3 juillet.

« SFACT AP-HP »

depuis sa création il y a 6 ans, le SFACT de l'AP-HP fait face à de lourds problèmes : DGFIP hébergée, minoritaire, sous la coupe de l'AP-HP, pression sur les agents de la DGFIP car positionnés en qualité d'experts, dictature du chiffre, règles de vie et rémunérations différentes générant des jalousies….

En raison de primes au mérite, la logique des agents de la Ville de Paris est d'aller vite, sous la pression managériale de leur hiérarchie. Le DRFIP a indiqué une modification dans le calcul des primes des agents de la Ville de Paris : celle-ci ne sera plus fonction du nombre de liquidations mais s'appuiera sur des indicateurs qualitatifs.

Il est à craindre que cela reste sans effet. Il n'y a pas de changement de méthode, les agents de la Ville de Paris demeurant dans un « esprit ordonnateur CSP (Centre de service partagé)» selon les témoignages des collègues DRFIP.

Le DRFIP vend le SFACT comme étant la meilleure réponse à la menace de l'agence comptable. D'après lui, le Secrétaire Général et l'Adjointe aux Finances de la Ville de Paris ne semblent pas favorables à un basculement du SPL en agence comptable.

Par contre, le ministre Darmanin est tout à fait favorable aux agences comptables et Tourcoing, dont il fut le maire, servira d'expérience en la matière.

Droit au retour : les agents du service Dépenses Ville, Département, Préfecture de Police ayant fait le choix de suivre la mission en 2017 pourront revenir dans leur direction d'origine au mouvement du 1er septembre 2018

RECETTES

Le taux de recouvrement à Paris n'est pas optimal. 97,38 % alors qu'il est de 98,40 % à Marseille et 99,68 % à Lyon. Il reste 500 millions d'euros à recouvrer.
En cause, un tirage de mauvaise qualité qui ne peut qu'aboutir à un recouvrement de mauvaise qualité. Le fichier RAR est inexploitable. 15 directions de la Ville de Paris peuvent émettre des titres. Ainsi, un même redevable peut avoir autant d'identifiants qu'il a de dettes.
Pour y remédier, la Ville de Paris vient de créer un service de gestion des recettes parisiennes en vue d'avoir un identifiant unique par redevable et de refondre ses applications.
L'objectif de la Ville de Paris, à plus ou moins long terme, semble bel et bien la création d'un SMUR (service mutualisé des recettes), qui est l'équivalent du SFACT pour les recettes.
De plus, le DRFIP n'a pas autorité pour engager des poursuites.

La mise en place d'un SMUR est conditionnée par la création d'un identifiant unique pour chaque habitant et par la refonte des applications de la Ville de Paris.

Pour le DRFIP, le SMUR ne peut exister juridiquement car il n'y a pas de texte d'application au décret n° 2017-863 du 9 mai 2017.

Pour nous, cet argument n'est pas recevable : le SMUR n'existe pas uniquement parce que les conditions matérielles de sa mise en place ne sont pas réunies. La menace demeure, tous les acteurs des recettes concentrant leurs efforts sur cet objectif.

Quant à un déménagement d'autres services du SPL sur Bédier, c'est impossible, le bâtiment est plein !

REORGANISATION

Deux modèles coexistent actuellement :

- le premier, fonctionnel, repose sur une logique de pôle, avec un service Dépenses, un service Recettes et un service Comptabilité regroupant toutes les collectivités,
- le second, de proximité, repose sur « *l'usager* » c'est-à-dire sur chaque ordonnateur du SPL dont le DRFIP est le comptable assignataire.

Selon le DRFIP, chacun de ces deux modèles a ses avantages et ses défauts. Les services devront être réorganisés sur un modèle unique, reposant sur une logique de « taille raisonnable ».

A compter du 1er septembre 2018, un chargé de mission planchera sur ce sujet. Le DRFIP ne s'interdit rien et souhaite consulter et associer les agents !

La restitution aura lieu à Saint Sulpice pour permettre à d'y assister tous ensemble.

DOMAINE CENTRE HOSPITALIER

La TP des 15/20 coulait, le CASH Nanterre flottait. Depuis le rapatriement de la TP des 15/20 auprès du CASH Nanterre, tout coule. Les agents croulent sous les appels dans un open space étroit. Les problèmes du service ont été évoqués, en audience, lors de l' HTII du 18 mai 2017 et lors du dialogue de performance. Malgré leur demande répétée, les agents n'ont toujours pas été dotés d'un répondeur téléphonique qui soulagerait grandement leurs conditions de travail.
Les collègues ont par ailleurs évoqué la nécessité d'un agent de sécurité à l'accueil.

Le Directeur a dit qu'il passerait à la rentrée.

POLITIQUE IMMOBILIERE

Le DRFIP a indiqué qu'il devait densifier le domanial de la DRFIP. De nombreux espaces restent vacants à Réaumur. Les places vides seront comblées, les mètres carrés devront mieux être utilisés. En conséquence des services de direction (non fiscaux) devraient y être rapatriés.

Grâce à la mobilisation de tous les agents du SPL, avec le soutien de leurs organisations syndicales, quelques engagements et réponses ont été obtenus.
Mais, face à toutes les annonces du gouvernement et de la DG, il est indispensable de rester fermement mobilisés sur les revendications pour la défense des droits, des emplois, des services et des missions.